

1. LIEU DU MARIAGE 46-201	Comté municipal	J. M. MONTREAL	Nom officiel de la municipalité civile ou du canton	Montréal	Cité	<input checked="" type="checkbox"/>	IMPORTANT Apposer un X sur le mot qui s'applique à cette municipalité ou ce territoire
	Rue	Beauharnois	N°	1215	Ville		
	Lieu de la célébration (Église ou maison privée)	St Ambroise			Village		
					Paroisse		
					Canton		

ÉPOUX				ÉPOUSE			
2. Avant Mariage	Province	Comté	Municipalité	13. Avant Mariage	Province	Comté	Municipalité
	P. Q.	De la Rivière	Montréal		Quebec	De la Rivière	Montréal
Après Mariage	Province	Comté	Municipalité	Après Mariage	Province	Comté	Municipalité
	P. Q.	De la Rivière	Montréal		Quebec	De la Rivière	Montréal
RUE				RUE			
2382				6541			
RUE				RUE			
2382				2382			

3.	Renaud	14.	Seroux
(Surnom ou nom de famille)		(Surnom ou nom de famille)	
Jean Paul		Jeannette	
(Tout nom ou noms de baptême)		(Tout nom ou noms de baptême)	
4.	ouvrier	15.	mercenier
(Métier, profession ou genre de travail)		(Métier, profession ou genre de travail)	
(Industrie ou commerce ou employé)		(Industrie ou commerce ou employé)	

5.	coeur	16.	cel
ÉTAT CONJUGAL (Célibataire, veuf(ve) ou divorcé(e))		ÉTAT CONJUGAL (Célibataire, veuf(ve) ou divorcé(e))	
6. Âge au dernier anniversaire	7. Date de naissance	17. Âge au dernier anniversaire	18. Date de naissance
45 ans	sept 8 1913	34 ans	sept 7 1924
(nom du mois) (jour) (année)	(nom du mois) (jour) (année)	(nom du mois) (jour) (année)	(nom du mois) (jour) (année)

8.	C N	19.	C N
RELIGION		RELIGION	
9. Citoyenneté	C	20. Citoyenneté	C
CITOYENNETÉ ET ORIGINE RACIALE		CITOYENNETÉ ET ORIGINE RACIALE	
10. Origine raciale	F	21. Origine raciale	F
LIEU DE NAISSANCE (Époux et épouse)		LIEU DE NAISSANCE (Époux et épouse)	
11.	Que	22.	Que
LIEU DE NAISSANCE (des pères)		LIEU DE NAISSANCE (des pères)	
12.	Que	23.	Que

24. Date du mariage	20 1958	25. Licence ou bans	Sans
(nom du mois) (jour) (année)	(nom du mois) (jour) (année)		

26. LIEU DE L'ENREGISTREMENT DE CE MARIAGE	a) Nom de la paroisse ou église	St Ambroise	27. Signature du ministre du culte chargé du registre de l'état civil sur lequel ce mariage est inscrit.
	b) Municipalité civile de	Montréal	
	c) Comté municipal de	J. M.	28. Signature du ministre du culte officiant (si différent).
	d) Date de l'enregistrement	20 Dec 1958	

137024

(FOR ENGLISH
SEE OTHER SIDE)ÉCRIRE LISIÈREMENT AVEC UNE ENCRE INDÉLÉBILE
CECI EST UN DOCUMENT PERMANENTChaque information doit être donnée minutieusement
Cette formule placée dans une enveloppe sur laquelle est imprimé "Statistique fédérale - Franco. Pénalité, pour usage illégal - \$50", et correctement adressé à la FRANCHISE POSTALE. Le terme "Canadien" s'applique à toute personne qui jouit des droits que lui confère sa citoyenneté au Canada. Est désignée sous ce terme toute personne née au Canada qui subséquemment n'a pas acquis la citoyenneté au Canada. Est désignée sous ce terme toute personne née en France, Belgique, Italie, Espagne, Portugal, Grèce, Turquie, Roumanie, Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, Autriche, Allemagne, Russie, Ukrainien (Ruthène), etc. On ne doit pas se servir des mots "Canadien" ou "Américain", car ils expriment l'origine raciale.

La citoyenneté est définie par la nation à laquelle l'individu doit allégeance. Le terme "Canadien" s'applique à toute personne qui jouit des droits que lui confère sa citoyenneté au Canada. Est désignée sous ce terme toute personne née au Canada qui subséquemment n'a pas acquis la citoyenneté au Canada. Est désignée sous ce terme toute personne née en France, Belgique, Italie, Espagne, Portugal, Grèce, Turquie, Roumanie, Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, Autriche, Allemagne, Russie, Ukrainien (Ruthène), etc. On ne doit pas se servir des mots "Canadien" ou "Américain", car ils expriment l'origine raciale.